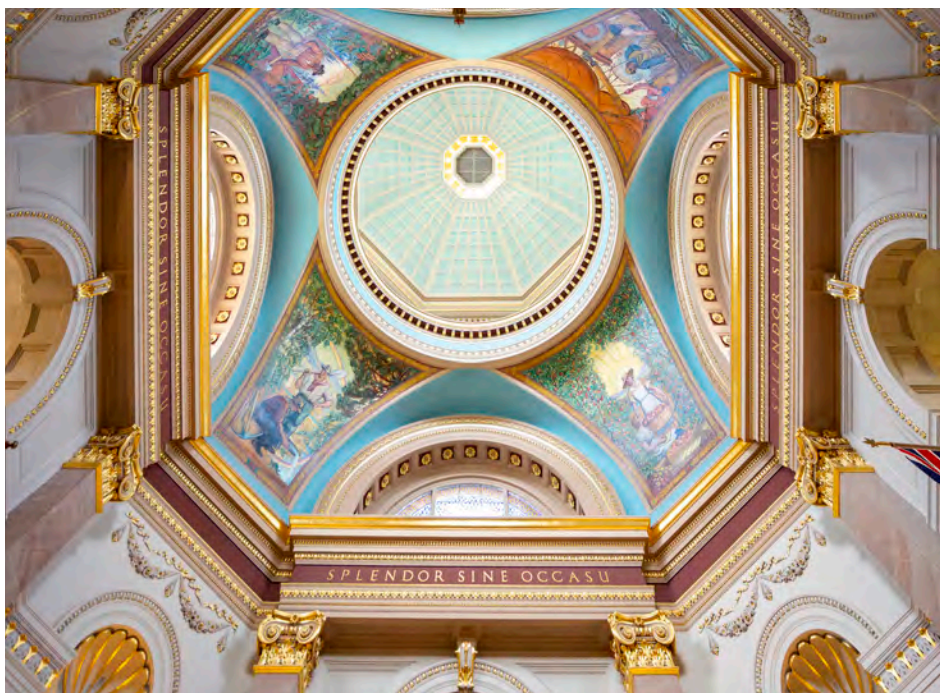


VISITE LIBRE FRANÇAIS



LEGISLATIVE ASSEMBLY
of BRITISH COLUMBIA



Bienvenue aux édifices du Parlement, siège de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique, où les 93 représentants élus – appelés députés – se réunissent pour façonner l'avenir de la province en débattant et en adoptant les lois qui régissent la Colombie-Britannique.

Les édifices du Parlement et le secteur environnant se trouvent sur le territoire traditionnel des peuples de langue lekwungen (prononcer le-KWOUN-gen). Maintenant connu sous le nom des nations Songhees et Esquimalt, ces peuples font partie des Salish de la côte, un groupe qui se distingue par sa riche culture et son histoire remontant à plusieurs millénaires.

Nous espérons que votre visite vous plaira.

Étage inférieur

- Les visiteurs doivent se procurer un laissez-passer pour accéder à cet étage.
- À cette fin, vous êtes priés de demander de l'aide.
- Salle à manger parlementaire (composez le 250.387.3959 pour réserver)
- Entrée/sortie accessible

Rez-de-chaussée

- Kiosque des services aux visiteurs
- Réception des services de sécurité
- Boutique du Parlement
- Toilettes publiques
- Fontaine à boire

Deuxième étage

- Toilettes accessibles et non genrées munies d'une table à langer

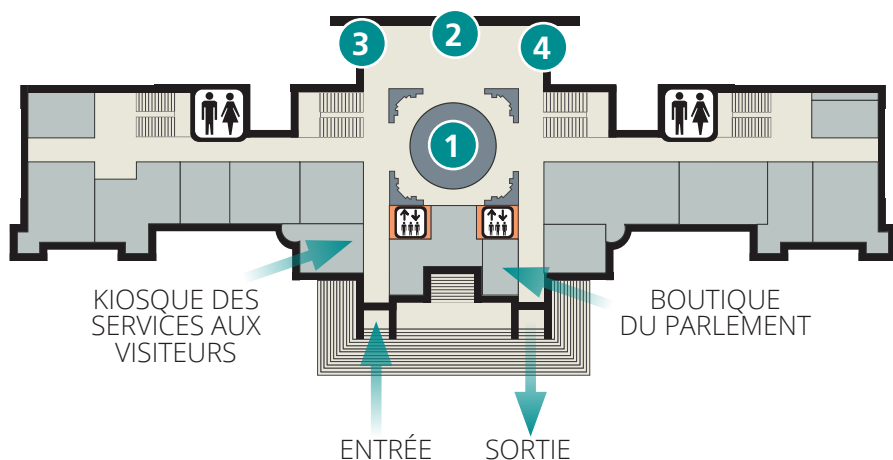
Troisième étage

- Cet étage n'est ouvert que lorsque l'Assemblée législative tient séance.
- La tribune du public

Si vous avez des questions ou requérez de l'aide, veuillez vous adresser à un membre de notre personnel.

- Le personnel des services de sécurité possède une formation en premiers soins.
- Un dépôt des objets perdus et trouvés est logé à la Réception des services de sécurité.
- Des chaises roulantes sont disponibles pour tout visiteur qui en a besoin.

REZ-DE-CHAUSSÉE



1 La rotonde inférieure

Calculé à partir de la rotonde inférieure, l'intérieur du dôme principal atteint une hauteur de 30,5 mètres (100 pieds). Juchée sur le dôme est une statue du capitaine George Vancouver mesurant deux mètres de haut. La statue est fabriquée en cuivre martelé et plaquée en or à 14 carats.

Au centre de la salle se trouve une mosaïque italienne originale montée à la main. Installée sur la mosaïque est *Shxw̓títostel* (prononcez: Schwe-ti-tos-tel), c'est-à-dire un canoë de rivière traditionnel du réseau fluvial intérieur, taillée par l'honorable Steven Point, 28^e lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique, et le chef Tony Hunt, chef héréditaire des KwaGulth et maître sculpteur. « *Shxw̓títostel* » signifie en halq'eméylem « un lieu sûr pour traverser la rivière » et évoque l'idée d'un pont entre les peuples.





2 Le hall d'honneur

Le hall d'honneur sert durant toute l'année à la tenue de divers événements et réceptions ainsi qu'à des annonces faites par le gouvernement. La salle accueille régulièrement aussi des expositions spéciales.



3 Le vitrail du Jubilé de diamant

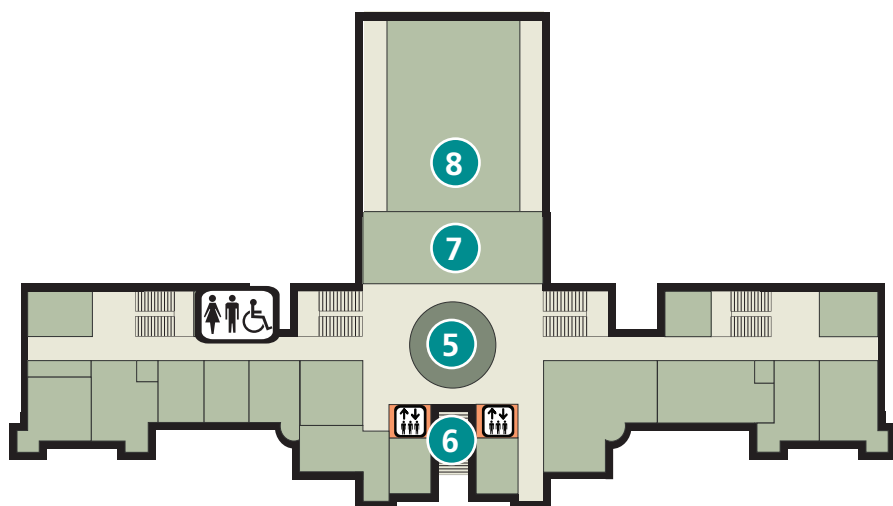
Ce vitrail fut commandée en 1897 en l'honneur de la 60e année du règne de la reine Victoria. Elle a été fabriquée par Powell Brothers Ltd., de Leeds, R.-U., qui a également produit bon nombre des autres vitraux se trouvant dans les cages d'escaliers et les aires publiques de l'édifice.



4 Le vitrail du Jubilé d'or

Ce vitrail a été façonnée en 2002 pour commémorer la 50e année du règne de la reine Elizabeth II. Réalisée par deux artisans locaux, Edward Schaefer et Thomas Mercer, elle incorpore plusieurs symboles provinciaux, dont l'oiseau provincial (le geai de Steller), le poisson provincial (le saumon du Pacifique) et la pierre précieuse provinciale (le jade).

DEUXIÈME ÉTAGE



5 La rotonde du souvenir

La rotonde du souvenir est dédiée aux Britanno-Colombiens qui ont sacrifié leur vie pour le Canada. Les drapeaux de la C.-B. et du Canada, ainsi que le pavillon (naval) blanc et l'étendard royale, sont déployés au-dessus.

Les murs sont revêtus de marbre du Tennessee et ornés de feuilles d'or à 23 carats. Le plancher en terrazzo est fait de marbre et de granit italiens.

Enfin, le plafond met en évidence des peintures représentant des industries d'importance historique en Colombie-Britannique, à savoir : l'agriculture, la pêche, la foresterie et l'exploitation minière.

Peintes par George Southwell en 1935, elles n'y furent installées qu'en 1952.



6 L'entrée d'honneur

C'est par l'entrée d'honneur que le lieutenant-gouverneur, représentant du monarque en Colombie-Britannique, entre dans l'édifice chaque année pour ouvrir une nouvelle session du Parlement. Elle sert également lors d'occasions spéciales, comme en 1998, quand le chef Joseph Gosnell vint s'adresser à l'Assemblée législative pendant le débat sur la *Nisga'a Final Agreement Act* (Loi sur l'accord définitif nisga'a).

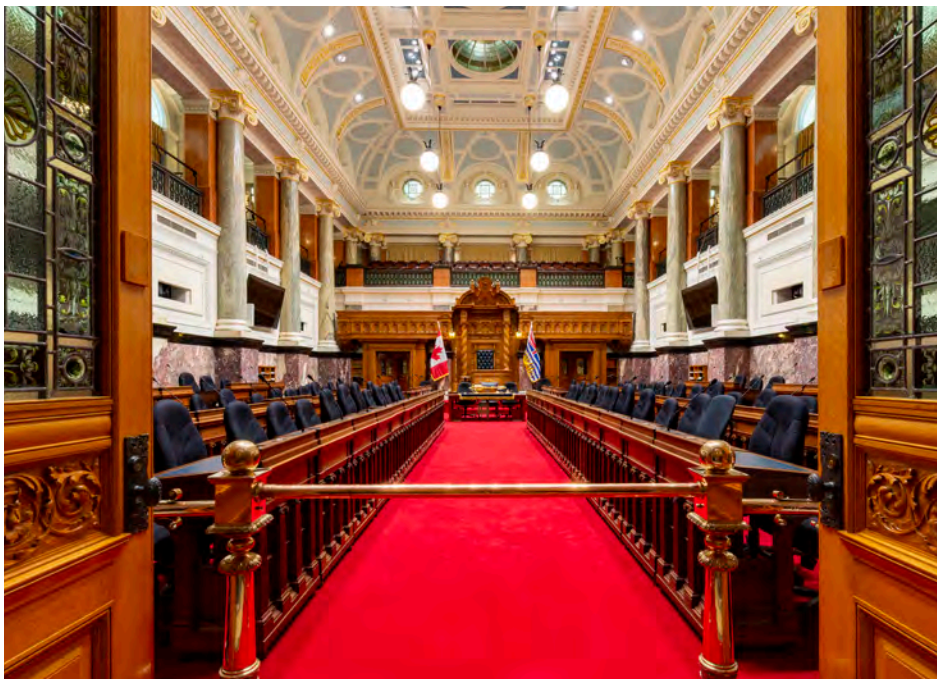


7 L'antichambre des députés

Les « portes d'or » en laiton laqué mènent à l'antichambre des députés ainsi qu'à l'entrée de la Chambre législative. Les plaques qui tapissent les murs affichent les noms de tous les députés provinciaux ayant siégé à l'Assemblée depuis que la C.-B. devint une province du Canada en 1871.



8 La Chambre législative



L'Assemblée législative de la Colombie-Britannique est composée de 93 députés élus dans 93 circonscriptions électorales à travers la province. Des élections doivent être tenues tous les quatre ans, le troisième samedi d'octobre.

Les députés travaillent au nom des Britanno-Colombiens en étudiant, en débattant et en votant la législation qui leur est soumise. Ils examinent minutieusement et approuvent les dépenses annuelles proposées par le gouvernement et posent des questions sur les activités et projets gouvernementaux. De plus, ils sont des intermédiaires importants entre le grand public et le gouvernement, et ce, en livrant à celui-ci les points de vue de leurs commettants, en attirant son attention sur des préoccupations locales et en aidant les gens de leur circonscription à accéder aux programmes et aux services gouvernementaux.

Les visiteurs sont invités à observer les travaux dans la tribune du public en tout temps lorsque l'Assemblée se réunit. Ceux et celles qui ne sont pas en mesure d'y assister en personne peuvent les regarder en ligne ou à la télévision, ou bien lire la transcription intégrale du texte des débats.



La masse

La masse symbolise le pouvoir de gouverner de l'Assemblée législative. Elle est déposée sur la Table par le sergent d'armes au début de chaque séance pour signifier que l'Assemblée législative délibère avec la connaissance et le consentement véritables de la Couronne. La masse actuelle, soit la troisième de l'histoire de la province, est utilisée depuis 1954 et est fabriquée en argent de la C.-B. et plaquée en or à 24 carats.

Les pupitres des députés

La Chambre est aménagée en plusieurs rangées de pupitres de part et d'autre du parquet. Selon la tradition, le gouvernement siège à la droite du Président, tandis que les partis d'opposition siègent à sa gauche. Le parti politique qui reçoit l'appui de la majorité des députés à l'Assemblée législative forme le gouvernement. Le chef de ce parti est invité à assumer le rôle de premier ministre et il dirige le gouvernement provincial.

Le bâton de parole

Le bâton de parole a été sculpté par James Delorme de la nation Songhees et a été présenté au président de l'Assemblée législative en 2016 à l'occasion d'une cérémonie spéciale de bénédiction. Sa présence en Chambre rappelle l'importance d'un dialogue



Le fauteuil du Président de l'Assemblée

Assis dans le fauteuil sculpté en chêne se trouvant du côté sud de la Chambre, le Président dirige les travaux de l'Assemblée. Il fait en sorte que les députés respectent les règles de conduite et la procédure parlementaire établies. Le Président est impartial et ne vote que pour rompre l'égalité des voix.

L'HISTOIRE DES LIEUX

Les édifices du Parlement et ses alentours sont situés sur les territoires traditionnels de la nation Esquimalt et de la nation Songhees, qui habitent cette région depuis des millénaires. En 2007, un accord fut conclu entre, d'une part, la nation Esquimalt et la nation Songhees et, d'autre part, les gouvernements canadien et britanno-colombien pour donner satisfaction aux revendications territoriales relatives à ces lieux.

Les « Birdcages » (les cages à oiseaux)

Ces bâtiments ont servi de siège au gouvernement à partir de 1859, alors que débuta la construction des Édifices de l'administration coloniale pour la colonie britannique de l'île de Vancouver. Ils sont mieux connus sous le nom de « Birdcages », désignation qui leur fut accolée en raison de leur style architectural unique.

Les six bâtiments des Birdcages ont continué d'être en service après que la C.-B. se fut jointe au Canada en 1871, mais ils devinrent rapidement trop exigus pour la province, alors en croissance rapide. En 1892, un concours architectural fut tenu pour choisir le design d'un nouvel édifice. Parmi les 65 ensembles de dessins soumis, ceux d'un architecte âgé de 25 ans, Francis Mawson Rattenbury, furent sélectionnés.

La plupart des bâtiments originels furent démolis après l'achèvement du nouvel édifice. Le seul bâtiment restant fut déménagé à l'arrière du terrain et a servi à de multiples fins, dont celle d'un musée de minéraux, jusqu'à ce qu'il fût réduit en cendres en 1957.



Image A-00934 avec l'aimable autorisation des Archives de la Colombie-Britannique.

Les édifices du Parlement

Les édifices du Parlement fut la première commande majeure octroyée à Francis Rattenbury, qui avait fait son apprentissage dans le cabinet d'architectes de son oncle en Angleterre avant de déménager à Vancouver en 1892. Il poursuivit sa carrière en élaborant le design de plusieurs autres structures bien en vue en Colombie-Britannique, dont l'Hôtel Empress.

La construction des édifices du Parlement débuta en 1893 et fut achevée à la fin de 1897. Il fut officiellement ouvert le 10 février 1898. Plusieurs ajouts furent complétés entre 1913 et 1920. Le coût total de la construction s'éleva à un peu plus de deux millions de dollars.

Au début des années 70, les édifices du Parlement s'étaient sensiblement détérioré et requérait des réparations. Le gouvernement de l'époque mit en œuvre un programme de rénovation s'étalant sur une décennie et visant à restaurer l'édifice pour qu'il retrouve son ancienne splendeur et soit mieux adapté aux besoins de l'Assemblée législative et des députés.



Image M00098 avec l'aimable autorisation des Archives de la Ville de Victoria



Image A-02774 avec l'aimable autorisation des Archives de la Colombie-Britannique

VISITE LIBRE FRANÇAIS



Veuillez consulter le site web de l'Assemblée législative pour :

En savoir davantage sur le rôle du député.

Trouver la notice biographique et les coordonnées
de votre député.

Regarder des vidéos ou lire des transcriptions des débats.

Prendre connaissance des projets de loi qui ont été
présentés à l'Assemblée législative.

Consulter le calendrier parlementaire.

leg.bc.ca

**Visitez la Boutique du Parlement,
près de la sortie de l'édifice.**